

## DÉCLARATION DE LA VIA CAMPESINA

# LA FAO DOIT REVENIR À SON MANDAT INITIAL

20 novembre 2006

**Il est urgent que la FAO revienne à son mandat initial et assume à nouveau son leadership au niveau international en vue de promouvoir des initiatives et des politiques pour combattre la faim et la marginalisation dans les zones rurales.**

Ces dernières décennies, la FAO s'est progressivement éloignée de son mandat original, tant et si bien que les mouvements sociaux et d'autres organisations de la société civile commencent à se demander si la FAO ne constitue pas un élément du problème plutôt qu'une solution possible.

Les résultats de la Session Spéciale du Comité de la Sécurité Alimentaire (CFS) de la FAO qui s'est achevée le 4 novembre 2006 sont particulièrement décevants. Le rapport final de la session ignore d'importantes questions comme la Souveraineté Alimentaire et la nécessité de protéger les petits agriculteurs contre les importations d'aliments bon marché bien que ces questions aient été largement débattues avec la société civile.

En outre, les Etats Unis, le Canada et l'Union européenne ont bloqué une initiative des pays en développement (Brésil, Argentine, Philippines, Indonésie, Mali...) en vue de recommander des actions concrètes au Conseil de la FAO concernant la mise en œuvre des conclusions de la Conférence internationale sur la Réforme agraire et le Développement rural. La Présidence française du CFS a clôt les débats pour les transférer au Comité FAO sur l'Agriculture (COAG) qui se réunira en 2007.

Finalement, La Via Campesina et d'autres groupes ont été choqués par le manque d'intérêt et de responsabilité des gouvernements en ce qui concerne l'éradication de la faim. Aucun chef de gouvernement n'a assisté à la Session du CFS qui s'est tenue 10 ans après le Sommet mondial sur l'Alimentation lors duquel nombre d'entre eux s'étaient engagés à réduire la faim dans le monde.

***La Via Campesina enjoint instamment les gouvernements ayant participé au Conseil de la FAO (20-25 Novembre 2006) d'exiger la mise en œuvre des conclusions de la CIRARD (Conférence Internationale sur la Réforme Agraire et le Développement Rural) ainsi que des politiques et initiatives conçues pour renforcer la production alimentaire basée sur l'agriculture paysanne. Cette question devrait faire l'objet des activités centrales et stratégiques de la FAO dans le combat contre la faim et ses efforts pour soutenir la capacité des peuples à se nourrir eux-mêmes.***

Les mouvements sociaux et les organisations de la société civile demandent à la FAO de jouer un rôle dynamique et important dans la promotion de politiques et d'initiatives garantissant l'accès des communautés rurales à la terre, aux semences, à l'eau et aux autres ressources productives.

A l'heure actuelle, la FAO et le FIDA sont les seuls espaces inter-gouvernementaux spécifiquement dédiés à l'agriculture, à la pêche et à l'alimentation. La FAO doit défendre des politiques en faveur de la production paysanne respectant les droits des populations rurales et basées sur les critères de durabilité et de souveraineté alimentaire. Le mandat de la FAO n'est pas de coopérer avec les firmes privées pour promouvoir une production agricole et alimentaire intensive en capitaux et dirigée vers l'exportation.

Il est scandaleux que des millions de paysans et de paysannes, de petits agriculteurs et d'indigènes soient marginalisés et souffrent encore de la faim. Ceci est dû aux politiques de

libéralisation agressives de la Banque mondiale (BM), du Fonds Monétaire International FMI et, plus récemment, de l'Organisation Mondiale de Commerce (OMC) ainsi que des Accords de Libre Echange qui ont détruit les moyens d'existence et détérioré les conditions de vie des populations rurales, particulièrement dans les pays du Sud.

La libéralisation des marchés agricoles et des produits de la pêche, la manipulation des prix du marché par les multinationales, la re-concentration des terres entre les mains de grands propriétaires et d'entreprises, le brevetage des semences et d'autres formes de vie ainsi que la suppression et la privatisation des services publics ont aggravé les inégalités au profit des multinationales et des élites du monde entier.

L'augmentation de la pauvreté et de la vulnérabilité des populations, tout particulièrement dans les zones rurales où vivent deux tiers des personnes qui souffrent de la faim, est la conséquence directe de ces politiques. Ces dernières engendrent également l'expulsion de millions de paysans des campagnes et une augmentation des flux migratoires provenant des zones rurales, de même que le désespoir de milliers de paysan(ne)s écrasés par la dette ayant conduit certains d'entre eux au suicide. Par ailleurs, ceux et celles qui travaillent pour les entreprises agricoles destinées à l'exportation sont forcés d'accepter des tâches dangereuses et mal payées qui n'offrent aucune protection sociale ni de vie digne et qui constituent de nouvelles formes d'esclavage.

Enfin, alors que la constitution de la FAO stipule qu'elle doit promouvoir des accords internationaux sur les produits de base pour l'amélioration du bien-être général, cette institution s'est inclinée devant l'OMC, la Banque mondiale et le FMI ainsi que les Accords de Libre Echange qui procèdent au démantèlement progressif de ces accords et à l'introduction au niveau mondial de politiques de libre échange qui ont augmenté considérablement la pauvreté. La FAO est sous la pression constante des institutions financières internationales aux dépens des engagements internationaux à éradiquer la faim et la pauvreté dans les zones rurales qui sombrent. Il est de la responsabilité des pays membres de la FAO d'apporter les moyens financiers, institutionnels et politiques à la FAO pour que cette dernière puisse remplir son mandat. Les mécanismes de financement alternatifs comme la Plateforme mondiale des Bailleurs de Fonds pour le Développement rural ne font que réduire l'autonomie de la FAO.

Les stratégies des multinationales et tous les programmes d'«Aide au Commerce» favorisent le développement des cultures à l'exportation, les cultures à haute valeur ajoutée, les monocultures et l'aquaculture industrielles, au détriment de l'agriculture paysanne, de la culture rurale, des ressources naturelles et des populations rurales qui se retrouvent sur le point de disparaître. En outre, ce modèle de production basé sur les multinationales et les exportations a un impact catastrophique sur l'environnement et la biodiversité.

De plus, la FAO n'a pas adopté de position critique vis-à-vis des politiques agricoles basées sur le libre commerce et encouragées par la Banque mondiale, bien que leur échec ait été prouvé dans les pays où elles ont été mises en œuvre, en contribuant à la migration de l'agriculture paysanne et en augmentant la pauvreté dans les zones rurales.

**Dans ce contexte, il est urgent que les objectifs fixés par la FAO lors du dernier Sommet de l'Alimentation soient réalisés.**

En ce qui concerne le mandat initial de la FAO, la déclaration finale de la Conférence internationale sur la Réforme agraire et le Développement rural (CIRARD) de cette année, est un pas en avant. Elle déclare que: "Nous, Etats membres... croyons fermement au rôle essentiel de la réforme agraire et du développement rural pour promouvoir le développement durable, ce qui inclut, *inter alia*, la protection des droits humains, la sécurité alimentaire, l'éradication de la pauvreté et le renforcement de la justice

sociale..." Et: "Nous insistons de nouveau sur l'importance de l'agriculture familiale et traditionnelle et la production d'autres petits exploitants ainsi que sur le rôle des communautés rurales traditionnelles et des groupes indigènes qui peuvent contribuer à la sécurité alimentaire et l'éradication de la pauvreté." Finalement, le document propose "d'inclure la participation de la société civile ainsi que d'autres organisations onusiennes pour traiter de ces questions, souveraineté alimentaire, sécurité alimentaire, réforme agraire et développement rural. ".

**Nous proposons donc que la FAO travaille activement à :**

1. Elaborer des politiques en vue d'une réforme agraire qui comprenne la redistribution de la terre ainsi que la reconnaissance et le respect des systèmes de production utilisés par les communautés de pêcheurs,
2. Promouvoir la protection des droits des personnes et des communautés vis-à-vis des semences et des connaissances traditionnelles, y compris l'interdiction de la technologie « terminator » et du brevetage des êtres vivants,
3. Protéger les droits collectifs des peuples et des communautés sur les ressources naturelles, ainsi que sur les biens publics et sociaux comme l'éducation, la santé, et la sécurité sociale.
4. Protéger l'agriculture paysanne et familiale basée sur la production alimentaire pour la consommation locale et nationale, ainsi qu'à la promotion des méthodes de production agrobiologique,
5. Promouvoir la récupération des technologies de culture paysannes et des méthodes de production traditionnelles indispensables pour la protection des sols et la préservation de la biodiversité.

La FAO a établi un dialogue avec les organisations de la société civile. Ce dialogue est issu du Forum Parallèle International au Sommet Mondial de l'Alimentation +5 à Rome en 2002 et le CIP (Comité de Planification des organisations de la société civiles et des ONG pour la souveraineté alimentaire) est l'organe qui est chargé de le faciliter. Des consultations, des échanges et des débats ont été organisés à niveau régional entre la FAO, des comités et des groupes spécialisés, des gouvernements nationaux et des mouvements sociaux. Bien que les tensions se soient accrues au fur et à mesure que la FAO s'éloignait de son mandat initial, cette notion d'espace pour un dialogue reste encourageante car elle souligne l'importance des questions du ressort de la FAO.

**Pour pouvoir poursuivre une relation constructive, nous pressons la FAO de prendre en considération le plus tôt possible ce qui suit:**

- 1) Que la FAO joue un rôle fort et dynamique dans les négociations commerciales internationales en vue de protéger la production alimentaire, pour les marchés locaux et nationaux, par l'agriculture paysanne et familiale et par le secteur de la pêche et de l'aquaculture artisanale.
- 2) Que la FAO établisse des mécanismes pour aller vers des accords internationaux sur l'alimentation, l'agriculture et la pêche qui respectent les droits humains, et en particulier les droits des paysans et qui aient la primauté sur les accords économiques de libre commerce.
- 3) Il est indispensable d'assurer un suivi concret de la Conférence CIRARD et que la FAO prenne les mesures nécessaires pour créer un fond et des mécanismes pour aider les gouvernements nationaux qui veulent mettre en œuvre des programmes visant une véritable et totale réforme agraire et pour le développement rural, basés sur les principes de l'ICARRD et en coopération avec les organisations et mouvements sociaux.
- 4) Les mécanismes de mise en œuvre, suivi et surveillance des engagements de Porto Alegre (CIRARD) devraient être définis en collaboration avec les

organisations de la société civile internationale via le CIP.

- 5) La FAO doit prendre fermement position contre les organismes génétiquement modifiés (OGMs) et la technologie « terminator » dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche, de l'élevage et de la forêt.
- 6) La FAO doit réviser l'Accord international sur les ressources génétique en bannissant sans équivoque le brevetage et toutes formes de droits sur la propriété intellectuelle (y compris l'UPOV) sur le matériel génétique des plantes et le contrôle des multinationales sur les semences.
- 7) La recherche agricole menée selon le système du Groupe consultatif de la Recherche agricole international (CGIAR) est au service des intérêts du secteur privé et va à l'encontre de ceux des petits paysans et de l'agriculture durable. La FAO doit promouvoir activement des formes alternatives de recherche axées sur les besoins des paysans et menées par les paysans eux-mêmes, de façon à trouver des solutions contre la faim et la marginalisation grâce à des méthodes de production écologiques qui répondent aux besoins de ceux qui travaillent la terre, sur les rivières et en mer.
- 8) La FAO devrait reconnaître le principe de "territoire", plus large que celui de "terre", en vue de défendre la biodiversité, l'eau, les forêts, les zones de pêche et les ressources de base des communautés d'indigènes et de paysans ainsi que de les protéger contre la privatisation et leur pillage par les multinationales.
- 9) Accorder une attention particulière aux nécessités et aux priorités des pêcheurs artisanaux, des peuples indigènes et des femmes rurales. Tous les peuples indigènes, les minorités ethniques, les tribus, les pêcheurs, les travailleurs ruraux, les paysans, les sans terre, les éleveurs – bergers, les nomades et les personnes déplacées ont le droit de maintenir leur propre relation spirituelle et matérielle avec leurs terres et leurs territoires. Cela implique la reconnaissance de leurs lois, traditions, coutumes et systèmes de tenure. La FAO doit rapidement mettre en place des initiatives pour traiter ces questions.
- 10) Il est nécessaire d'adopter des mécanismes de dialogue social aux niveaux global, régional, national et local, permettant une coopération entre les différents acteurs et pour le suivi et l'évaluation des progrès de la réforme agraire et du développement rural, tout en respectant le principe d'autonomie et en renforçant la participation réelle de la société civile à tous les niveaux dans les processus de prise de décisions.

La réforme de la FAO doit générer une capacité institutionnelle et politique permettant de s'attaquer de façon adéquate aux problèmes mentionnés ci-dessus. La Via Campesina attend de la FAO et des gouvernements nationaux qu'ils agissent de façon urgente pour en finir avec les problèmes catastrophiques qui frappent l'agriculture paysanne et l'alimentation pour nos peuples.

Nous poursuivrons notre lutte afin d'obtenir des politiques fondées sur la souveraineté alimentaire comprenant, entre autres, le droit des peuples et des communautés à définir leurs propres modèles de production et de consommation alimentaire et leur droit à l'accès et au contrôle de leurs ressources locales.

**Nous n'attendrons pas dix ans de plus pour obtenir de réels changements!**

**Le temps de la Souveraineté Alimentaire est arrivé!**